

Du 30 juin 2020

e-mail : fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr

02 51 12 87 07

PRÉAMBULE

Ce CTL est en fait la suite de celui du 25 juin. L'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et **FO** avait demandé le report du point NRP (Nouveau Réseau de Proximité) puisque qu'un GT national sur ce sujet avait lieu vendredi 26 juin.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui :

- ▣ Le transfert de la gestion hospitalière de Savenay, Paimboeuf à Saint-Nazaire EH,
- ▣ La fusion des SPFE/SPF de Saint-Nazaire 1 et 2 et Pornic

Ces deux « restructurations » sont issues du projet Nouveau Réseau de Proximité (initialement appelé « géographie revisitée »), auquel **FO** est opposé depuis le départ.

La DRFiP44 a également annoncé son intention de fusionner au 1^{er} janvier 2021, le recouvrement des trésoreries vers les SIP, si elle obtient l'accord de Bercy. Mais pourquoi ne l'aurait-elle pas ? Il est évident que la DGFIP reprend son dossier là où elle l'avait laissé avant le confinement sans faire le moindre bilan de ce qui a fonctionné ou pas dans cette période de crise sanitaire ... ce que **FO** avait dénoncé [dans sa liminaire du 25 juin](#).

Pour ces deux projets, la DRFiP44 tente de nous faire croire qu'il s'agit de mieux assurer la qualité du service. **FO** a dénoncé le subterfuge habituel dont la recette amère est :

- supprimer des emplois,
- indiquer que les agents n'y arrivent plus
- ... pour leur bien, restructurer en créant des services plus étoffés.
- Recommencer !



Rappel : il y a 1800 suppressions d'emplois annoncés en janvier 2021.

Dans de nombreux sites dont les effectifs sont « à l'os », il n'est plus possible de supprimer des emplois. En créant de plus importants collectifs de travail, cela le redeviendra !

Transfert de la gestion hospitalière de Savenay et Paimboeuf à Saint-Nazaire EH.

Elle se fera au 1^{er} septembre 2020.

Les agents ont été invités à prononcer des vœux de mutation à titre conservatoire (du fait de l'incertitude de la faisabilité au moment des vœux).

De telles restructurations devaient récemment passées par le CHSCT où les directions établissent un dossier « impact » où devait figurer tous les paramètres liés aux conditions de travail des agents : de l'immobilier jusqu'aux risques psychosociaux.



Les directions n'ont désormais plus cette obligation. Quelle aubaine !

Le dossier est maintenant présenté selon un modèle de fiche établie par la DGFIP qui ne fait état que des aspects techniques en oubliant le côté humain. Des pions déplacés à la guise des directions !

Ainsi par exemple, il est fait état des kilomètres en plus qu'auront à parcourir les agents.

Ex : 1 agent aura 18,7km de plus à faire matin et soir. Nulle part il est indiqué qu'il dispose actuellement d'un parking proche de sa trésorerie. Alors qu'à Saint-Nazaire, il n'y a pas la possibilité de se garer à proximité, tous les stationnements étant payants.

Un détail qui aura pourtant de lourdes conséquences sur le quotidien de cet agent !

Idem en matière de restauration : alors que les agents disposent aujourd'hui de titres restaurant à Savenay et à Paimboeuf (+un coin repas), à Saint-Nazaire, ce sont des conventions passées avec 4 restaurants privés ... qui sont déjà à saturation ! Exit les titres restaurants !

Bref tout ce qui pourrait fâcher est volontairement gommé par la DRFiP44 !

FO est par ailleurs intervenu sur l'aspect immobilier (que nous avons l'habitude de discuter auparavant au sein de commissions immobilières attachées au CHSCT. Exit elles aussi!). Les plans fournis ne font pas apparaître l'échelle.

Exemple: dans le bureau n°212 de 36,5 m², seront positionnés 4 agents et un 5ème bureau.



Soit 7,3 m² par « place » ! De plus la distance entre ce bureau et le mur paraît très étroite mais rien ne nous permet de mesurer exactement cet espace. Les plans ont, selon la direction été envoyés aux préventeurs (médecins de prévention et Inspecteur Santé et sécurité au travail) le 11 juin mais la DRFiP4 a omis de nous transmettre leurs préconisations ! Elles nous seront transmises après coup !

Transferts d'emplois

Actuellement		Emplois transférés	Actuellement	A termes
Savenay	1A+		1C	St-Nazaire EH
	1A 4B 3C	1A+		1A+
Paimboeuf	1A+	1A 2B	1A	2A
	1A		7B	9B
	5B		4C	5C
	3C			

VOTE FO : CONTRE

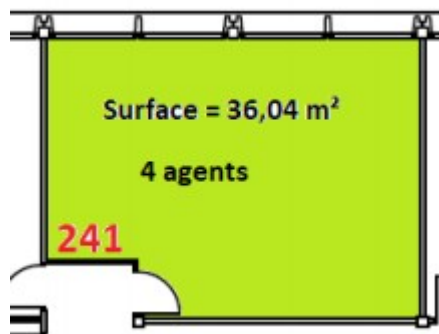
Fusion du SPFE Saint-Nazaire 1, SPF Saint-Nazaire 2 et SPF Pornic

Elle se fera au 1^{er} décembre 2020, avec fermeture exceptionnelle à compter du mercredi 25 novembre.

Les arguments sont les mêmes que pour la précédente restructuration.

- × Des préconisations de préventeurs non fournies.
- × Des agents déplacés loin de leur domicile (jusqu'à +26 kms matin et soir pour l'un d'eux!),

× Un plan plus que succinct ne précisant pas emplacement des bureaux, etc ... (bureau n°241 : 4 agents dans 36m², soit 9m²/agent).



La DRFiP44 affirme que les collègues de Pornic pourront télétravailler ou être en travail à distance dans leurs bureaux actuels (ce qui aurait leur préférence) mais avec présence au SPFE de Saint-Nazaire à minima 1 ou 2 fois/semaine.

Enfin, **FO** s'est étonné que les élus n'aient pas été destinataires des comptes-rendus des différents groupes de travail et réunions auxquels ont été conviés chefs de service et agents, début 2020.

Ils seront transmis... mais après coup là aussi !

Transferts d'emplois

	A+	A	B	C	Total
SPFE St-Nazaire 1	1	1	11	8	21
SPF St-Nazaire 2	0	1	3	2	6
SPF Pornic	1	0	2	2	5
Total	2	2	15	12	32
SPE St-Naz après fusion	1	2	16	12	32

VOTE FO : CONTRE

Pour ces deux dossiers la majorité des élus ayant voté contre, le CTL sera reconvoqué.

NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DANS LE SUD-LOIRE

La DRFiP44 a proposé de tenir un GT jeudi 9 juillet 2020, pour le Service de Gestion Comptable (SGC) du Sud Loire, concernant les agents de Clisson, du Loroux-Botttereau et de Vertou. Deux projets sont à l'étude : le 1^{er} dans le site du CFP actuel du Loroux-Botttereau. L'autre est à la Haye Fouassière et semble avoir la faveur d'un plus grand nombre d'agents.



Pourquoi cette précipitation alors que le projet ne devra pas voir le jour avant 2023 ? Parce qu'il faut avertir rapidement les élus qui ont fait ces propositions.

Les élus **FO DGFIP 44** : Chrystelle TONNELIER – Agnès GUIBERT

FO DGFIP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 40 74 03 87 (Cambronne)